

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-002374 / 52284691  
Adax S.A, 2022 Bevaix  
Décolletage et rectification: surveiller la production (contrôle dimensionnel)  
et charger des pièces/barres  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
12 H, 2 F  
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)

### Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-002383 / 52250467  
Metalcolor SA, 1072 Forel (Lavaux)  
Service technique: intervention de dépannage lors de problème technique  
sur les installations de production du site  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
4 H  
01.10.2014–30.09.2017 (Nouveau permis)
- 14-002372 / 60248628  
TELECOM SYSTEMS SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Dpt Autoroute et sécurité: intervention de dépannage lors de problème technique  
des installations chez leurs clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
10 H  
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)

### Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-002369 / 70595080  
LesFleurs.ch Egga Sàrl, 2035 Corcelles NE  
Transmission de commandes: réceptionner les commandes par téléphone  
et les transmettre aux fleuristes correspondants  
Besoin particulier de consommation  
1 H, 3 F  
01.12.2014–30.11.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

14 octobre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail